

DOCUMENT 1.3 : Les principes démocratiques en action [Pour le personnel enseignant]

Scénario 1 : Droits et libertés fondamentales

- La *Charte canadienne des droits et libertés* protège la liberté d'expression. Toute personne a le droit d'exprimer son opinion, même si d'autres ne sont pas d'accord avec elle. Toutefois, les écoles peuvent limiter la liberté d'expression dans les cas où les messages véhiculent la haine, encouragent la violence ou perturbent l'apprentissage.
- La liberté d'expression n'est pas absolue et peut être restreinte dans certaines situations. C'est le cas par exemple lorsqu'un message incite à la haine ou à la violence, ou qu'il met en danger la sécurité d'autrui.
- Dans les écoles, l'administration peut mettre en place un code vestimentaire, mais il doit être équitable et il ne peut pas être discriminatoire.
- Nous pouvons contester des restrictions que l'on juge injustes, s'exprimer lorsque nos libertés sont menacées et soutenir les médias et les groupes qui défendent la liberté d'expression.

Scénario 2 : Élections libres et équitables

- Des élections libres signifient que les électrices et électeurs peuvent exercer leur droit de vote sans subir d'intimidation ou de pression.
- Des élections équitables signifient que toutes les personnes candidates et tous les partis ont une chance égale de partager leurs idées et de rivaliser pour obtenir un soutien. Les résultats des élections reflètent fidèlement la volonté du peuple.
- La désinformation affaiblit la démocratie, car les individus peuvent fonder leurs décisions sur de fausses informations.
- Il faut s'assurer de vérifier les informations avant de les partager. Nous pouvons contribuer à lutter contre la désinformation en partageant des sources d'information fiable et en discutant de manière respectueuse, que ce soit en ligne ou autour de nous.

Scénario 3 : Responsabilité et transparence

- Les personnes au pouvoir doivent rendre des comptes au public. À moins d'être tenues responsables, elles pourraient agir dans leur propre intérêt ou dans celui de certains groupes, au lieu de représenter les citoyennes et citoyens.
- Les médias enquêtent sur les actions du gouvernement, dénoncent la corruption et informent le public des décisions du gouvernement. Sans une presse libre, les personnes au pouvoir pourraient cacher des informations.
- Les citoyennes et citoyens peuvent s'assurer que les personnes élues agissent de bonne foi en posant des questions, en votant et en soutenant le journalisme. Ils peuvent également manifester ou signer des pétitions lorsque les personnes au pouvoir agissent de manière injuste.

Scénario 4 : État de droit

- L'État de droit garantit que tout le monde, y compris les personnes qui manifestent, doit respecter la loi. Les manifestations pacifiques sont protégées, mais le fait d'enfreindre les lois peut avoir des conséquences juridiques.
- Certaines personnes pensent que la désobéissance civile est nécessaire pour forcer le gouvernement à agir.
- Il existe d'autres solutions : contacter les représentantes et représentants élus, organiser des pétitions et des manifestations pacifiques, mener des campagnes médiatiques, faire pression sur les personnes au pouvoir, etc.

Scénario 5 : Participation citoyenne

- La participation citoyenne ne se résume pas au fait de voter. Elle comprend aussi le fait de s'exprimer sur les enjeux qui touchent sa communauté. Si les gens ne s'expriment pas ou ne s'impliquent pas, les décisions des personnes au pouvoir ne reflèteront pas les besoins de tout le monde.
- Pour plaider en faveur du maintien de l'ouverture de la bibliothèque, les jeunes peuvent : discuter avec leur entourage, lancer une pétition, assister à des consultations publiques, écrire des lettres au conseil municipal, organiser une campagne sur les médias sociaux ou travailler avec d'autres groupes concernés.
- Pour participer à la démocratie, nous pouvons : défendre des causes qui nous tiennent à cœur, rejoindre des groupes communautaires, adhérer à des partis politiques, nous tenir informés, faire du bénévolat ou nous engager auprès de nos représentantes et représentants élus.

Scénario 6 : Droits et libertés fondamentales

- Dans une démocratie, les différents points de vue doivent être entendus et respectés, pas censurés.
- Les bibliothèques et les écoles ont un rôle fondamental à jouer en fournissant des livres et des documents présentant une diversité de sujets, de points de vue et d'opinions.
- Les citoyennes et citoyens peuvent dénoncer ce type d'interdictions en s'adressant aux autorités, en essayant d'obtenir du soutien, en organisant des pétitions ou des assemblées publiques, etc.